

CGT & Retour social : Thème Relations sociales

LA GRANDE BRADERIE EST « EN MARCHÉ » !

La direction de ST veut imposer le strict minimum pour les relations, la représentation, et la défense des salarié-e-s du site de Crolles !

Alors que nous revendiquons un retour social au sein de STMicroelectronics, la direction a pour projet de réduire les relations sociales et la représentation du personnel au strict minimum grâce aux **ordonnances Macron** ! Par ces ordonnances, le gouvernement a fait disparaître les instances actuelles (DP= délégués du personnel, CE = comité d'entreprise et CHSCT = comité Hygiène, sécurité et condition de travail) pour les remplacer en une instance unique, le **CSE (comité social et économique)**. **Au-delà de la forme, c'est le fond que nous combattons, car le CSE diminue drastiquement les droits et moyens de défense individuelle et collective des salarié-e-s !**



Voici en détails les changements que la direction souhaite pour notre site classé SEVESO à haut risque, de + de 4000 salarié-e-s, travaillant 7jrs/7, H24/24, dans des zones bien différentes et ayant des corps de métiers très variés.

ACTUELLEMENT DP/CE/CHSCT Crolles 1&2 compris	APRES AVEC CSE COMMUN Crolles 1&2
120 Postes d'élus	26 Postes d'élus (plus 26 suppléants mais sans moyen)

- ▶ **526 h/mois de travail EN MOINS pour VOTRE représentation et défense !**
- ▶ **94 et non 68 salarié-e-s élu-e-s en moins à vos côtés ! Suppléants sans Moyen !**
- ▶ **Disparition des 2 instances (DP et CHSCT) qui avaient un tant soit peu de contre-pouvoir !**

- **Le Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail (CHSCT) disparaît.** Actuellement il y a un CHSCT sur Crolles 1 et un sur Crolles 2 avec chacun **12 membres (et 26h/membre)** en raison de la diversité du site, et surtout **un classement SEVESO seuil haut (site à risques très élevés)**. Le projet de la direction est de créer une commission de **3 membres** (La négociation en cours nous a permis d'arracher **14 membres avec seulement 12h**) pour l'ensemble du site ! **Comment une commission avec moitié moins de membres pourraient-elles remplacer 24 salarié-e-s présents sur tous les créneaux horaires et lieux de travail ?** Les pouvoirs et moyens d'actions de cette instance vont être fortement réduits !

- **Les Délégués du personnel (DP) :** C'est l'autre instance éliminée. Les DP avaient pour mission de présenter et défendre auprès de l'employeur les réclamations individuelles et collectives des salarié-e-s ! Les ordonnances proposent la création de **Représentants de Proximité (RP)**, mais avec **des attributions et des moyens très réduits par rapport aux DP actuels**. Sauf que, ces représentants de proximité sont facultatifs ! Et bien évidemment, la direction de ST dans sa grande largesse d'esprit nous a clairement dit qu'elle ne souhaite pas mettre en place ces **RP** ! Tout au plus, elle envisage la création de groupes de travail ?!, dont les membres ne seraient pas issus d'élection par les salarié-e-s, mais désigné-e-s (par la direction ? management ?) **mais dont on peut douter de la liberté de parole et de la formation syndicale !**

Pour couvrir au mieux le site (CR200+300) & ses spécificités la CGT réclame :

- **27 élu-e-s + 27 suppléant-e-s** ayant respectivement 27h et 15h soit **1134 hrs /mois** pour l'ensemble du CSE !
 - **20 représentant-e-s de proximité** ayant 15h de délégation/mois soit **300h + 20 suppléant-e-s !**
⇒ **Soit un total de 1434h pour 94 salarié-e-s élu-e-s contre 1254h pour 120 élu-e-s actuellement**
- Au travers de ses diverses communications, ST clame son changement de culture industrielle, sa volonté de mettre les salarié-e-s au centre des décisions ! **Mais en réalité, elle prépare son diktat social, en réduisant au quasi silence les SALARIE-E-S ! STOP A CELA ! RECLAMONS UN RETOUR SOCIAL !**

**La CGT STMicroelectronics Crolles invite
Salarié-e-s & Riverains à une réunion publique
d'informations
JEUDI 26 Avril 2018 à 20h00
Salle Cascade à Crolles (30 place de la Mairie)**

Voici la lettre d'information que nous avons envoyé aux associations de riverains de Crolles et aux médias le 12 Mars 2018 !

« Objet: Lettre ouverte d'information sur mise en application des ordonnances sur le code du travail sur un site classé SEVESO seuil haut

Mesdames, Messieurs,

Nous voudrions attirer votre attention sur les conséquences de la mise en application des ordonnances sur le site de STMicroelectronics Crolles, classé SEVESO seuil haut.

Sur le site de ST Crolles, deux entreprises sont installées : l'établissement de la SA STMicroelectronics et ST Crolles SAS. Sur ce site SEVESO seuil haut où travaillent plus de 4000 personnes (sans compter le personnel des entreprises extérieures), le nombre d'élu-e-s du personnel est actuellement de 120 personnes sans compter les délégués syndicaux et les responsables syndicaux. Nous avons actuellement 2 CHSCT, composé de 12 membres du personnel dans chacune des entreprises, soit 24 membres au total dont la mission est d'assurer plus spécifiquement le respect des conditions d'hygiène et de sécurité.

Or, en même temps que la mise en œuvre des ordonnances et les décrets d'application, notre direction a l'intention, pour les prochaines élections prévues fin 2018, de réunir les deux entreprises sur le plan social, et de créer donc un seul CSE. Par cette opération, le nombre de représentant-e-s du personnel du site de ST Crolles diminuerait drastiquement de 120 élu-e-s et désigné-e-s (incluant les suppléant-e-s) actuellement à 26 élu-e-s titulaires du CSE. De plus avec ces ordonnances, le CHSCT va disparaître et sera remplacé par une CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail), composé a priori de 3 élu-e-s du CSE.

Tout cela va conduire à réduire très fortement les possibilités de travail et d'enquête des élu-e-s du personnel qui sont aujourd'hui les seul-e-s garant-e-s d'une expertise indépendante de la direction et des intérêts de l'entreprise. Sur un site SEVESO seuil haut, de 24 membres du CHSCT nous allons passer à 3 ! Ce projet nous alarme vis-à-vis du traitement des informations et du respect des législations liées aux risques potentiels de notre site classé SEVESO SEUIL HAUT.

Nous attirons aussi votre attention sur le fait que le site de STMicroelectronics Crolles reçoit des crédits impôt recherche issus de l'argent du contribuable pour les deux structures juridiques, Crolles SA et Crolles SAS. Mais en revanche n'hésite pas à réduire l'expression et la représentation des salarié-e-s, leurs moyens de défense, de contrôle du respect des législations en vigueur. Nous dénonçons cela, et vous alertons des risques que cela va entraîner sur le secteur.

Les représentant-e-s du personnel du syndicat CGT STMicroelectronics Crolles, sont disponibles pour discuter avec vous des risques qu'occasionneront la mise en œuvre des ordonnances sur la modification du code du travail avec la mise en place du CSE et la volonté de la direction à réunir les 2 entités en un seul CSE.

Le syndicat CGT STMicroelectronics Crolles »

ENEZ NOMBREUX POUR VOUS INFORMER ET AGIR ENSEMBLE CONTRE CETTE ATTAQUE